

## VERS QUELS MÉTIERS?

- Conseiller vendeur en animalerie
- Chef de rayon en animalerie
- Adjoint au manager de rayon

## PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être issu d'une 3ème, d'un CAP ou d'une seconde
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Possibilité d'entrée directe en 1ère avec un diplôme de niveau 3 (CAP, etc)
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponses sous 20 jours ouvrables
- Détails des modalités d'accès (1)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bac Professionnel Technicien Conseil Vente en Animalerie délivré par le Ministère de l'Agriculture de niveau 4, obtenu à 50 % par des contrôles certificatifs en cours de formation – 50 % par un examen terminal dont soutenance du rapport de stage
- Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP
- Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques
- Nécessité de suivre le parcours complet (dispense d'épreuves possible selon le cursus antérieur)
- RNCP : N°38856

Date d'enregistrement : 05/04/2024

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38856/>

Date échéance enregistrement : 01/01/2023

## POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSA Technico-Commercial – Univers jardin et animaux de compagnie
- BTS Commerce / Vente

## QUELQUES CHIFFRES (1) (2)

- 80,7 % de réussite à l'examen session juin 2023 (21 reçus sur 26 présentés)
- 7,9% MFR Venansault et 13 % MFR St Florent de taux d'abandon de formation sur l'année scolaire 2022-2023
- 6 mois après la formation sortis en juin 2023 : 46 % en poursuite de formation  
47 % sur le marché de l'emploi dont :
  - \* 92 % en emploi
  - \* 8 % en recherche d'emploi
- 7 % autres situations (services civiques, santé, congé maternité,...)
- Valeur ajoutée de la MFR Venansault sur : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_ua=0851233D](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_ua=0851233D)
- Valeur ajoutée de la MFR St Florent des Bois sur : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_ua=0851253A](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_ua=0851253A)
- 3,2 % de taux de rupture global 2022-2023 des contrats d'apprentissage du centre de formation MFR Venansault et pour la MFR St Florent : 2,56%

## TARIFS (1)

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : [www.formations-venansault.com](http://www.formations-venansault.com)  
[www.mfr-st-florent.com](http://www.mfr-st-florent.com)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, la faisabilité selon le handicap



# BAC PRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

sur  
3 ans

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



### DURÉE

- Suivant le calendrier scolaire, rentrée en septembre
- Entrée possible tout au long de l'année, nous consulter
- 51 semaines en centre de formation sur 3 ans
- 57 semaines en entreprise sur 3 ans
- 1ère année à la MFR de Venansault / 2ème et 3ème année à la MFR St Florent des bois



### RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise



### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Animalerie / Jardinerie, Animalerie spécialisée, Grande surface de bricolage ayant un rayon animalerie, Grande surface spécialisée (GSS)

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Vente : Conseils client
- Gestion des produits : commande produits, réception produits, mise en rayon, rotation produits, inventaire
- Animation commerciale : mise en avant produits, mise en place de promotion
- Entretien des animaux

### SITES DE FORMATION

#### MFR VENANSAULT

02 51 07 38 46

[mfr.venansault@mfr.asso.fr](mailto:mfr.venansault@mfr.asso.fr)

[www.formations-venansault.com](http://www.formations-venansault.com)

N°Siret : 786 480 897 000 10

#### MFR SAINT FLORENT DES BOIS

02 51 31 99 99

[ireo.st-florent@mfr.asso.fr](mailto:ireo.st-florent@mfr.asso.fr)

[www.mfr-st-florent.com](http://www.mfr-st-florent.com)

N°Siret : 786 457 911 000 18

## LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Connaître en détail l'organisation d'une structure commerciale.
- Maîtriser les indices financiers liés au fonctionnement d'une structure commerciale.
- Maîtriser les techniques spécifiques d'entretien des produits commercialisés.
- Maîtriser les techniques de vente, d'approvisionnement et d'étalage.
- Posséder un relationnel équipe et clientèle efficace.

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Techniques animalières (oisellerie, terrariophilie, aquariophilie, petits mammifères, etc)
- Techniques commerciales, gestion commerciale, techniques de vente, législation, mercatique.
- Module d'adaptation professionnelle (MAP)
- Économie et gestion d'entreprise
- Écologie / biologie

#### ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Français, anglais, mathématiques, informatique, monde contemporain, sciences, éducation socio- culturelle, éducation physique et sportive

#### MOBILITÉ INTERNATIONALE :

- Voyage d'étude d'une semaine
- Possibilité d'un stage de 4 semaines dans un autre pays de l'UE dans le cadre d'Erasmus +.

#### MÉTHODES MOBILISÉES (1)



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850225585 (MFR Venansault) et 52850032685 (MFR St Florent des Bois) auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire